

NOALIS & Vous

Le journal des locataires de Noalis / n°2

Décembre
2020

**Votre Extranet locataire :
utile et pratique sur toute la ligne !**



EDITO

Cette année 2020 fut marquée par l'épidémie du Covid 19 qui a généré une crise sans précédent et des mesures inédites de confinement pour stopper la propagation du virus. Cette situation sanitaire exige que chacun d'entre nous respecte les gestes barrières pour le bien de tous.

Plus que jamais il nous faut rester mobilisés et solidaires. Dans ce contexte exceptionnel, les équipes de Noalis ont réaffirmé leur mobilisation pour assurer une continuité et une qualité de services. Nous avons adapté nos pratiques pour répondre à vos demandes et assuré une présence indispensable sur notre patrimoine. Notamment notre personnel de terrain qui est resté mobilisé pour entretenir vos résidences. Vous pouvez compter sur nous pour rester au plus près de vous.

Cette année, certains d'entre vous ont répondu à notre enquête de satisfaction et nous vous en remercions. Cette enquête est importante, elle permet de recueillir votre avis et mieux cerner vos attentes. **Les bons résultats obtenus témoignent que vous êtes globalement satisfaits pour 87,3% d'entre vous**, même si certains points restent à améliorer. Nous reviendrons vers vous prochainement pour vous indiquer les actions qui seront mises en place pour toujours mieux vous servir.

Grâce cette enquête, nous avons constaté que beaucoup d'entre vous sont connectés à Internet, toutes générations confondues. Et bon nombre d'entre vous attendent un traitement plus rapide de leurs demandes. Pour répondre à ces enjeux, et parce qu'avec ce deuxième confinement, l'accès aux outils digitaux est d'autant plus crucial, **NOALIS lance cette fin d'année son Extranet locataires**. Un espace qui vous est entièrement dédié et qui vous fera gagner du temps. Cet outil a pour objectif de faciliter nos échanges et simplifier certaines démarches. Accessible depuis un ordinateur, un mobile ou une tablette, ce service gratuit est disponible 7j/7 et 24h/24 !

N'hésitez pas à créer votre compte pour profiter pleinement de ce nouveau service. De plus amples détails vous sont proposés dans cette édition.

Toute l'équipe de Noalis se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.

Jean-Luc Leydier Delavallade

Président du Conseil d'Administration de Noalis

COVID 19 LES BONS GESTES

Depuis le début de l'épidémie, le Gouvernement incite à respecter des gestes simples pour se protéger et protéger les autres. Des mesures d'hygiène qui doivent être adoptées par chacun d'entre nous pour ralentir la propagation de la Covid 19. Ces gestes barrières doivent rester des réflexes.



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Nos personnels d'immeuble continuent d'assurer la gestion des poubelles et le ménage.

Lorsque vous vous adressez à eux, veillez à respecter une distance d'au moins 1 mètre, afin de limiter les risques de transmission du virus.

Plus que jamais, pour le bien de tous, nous comptons sur vous également pour **respecter les parties communes** :

- Ne rien jeter par la fenêtre
- Ne rien jeter dans les halls des immeubles
- Ne rien laisser sur le palier ou dans les parties communes (ni poubelles, ni objets personnels,...)
- Trier vos déchets, fermer correctement vos sacs poubelles et les jeter dans les locaux ou colonnes prévus à cet effet.

Le respect des consignes sanitaires s'applique également à l'approche ou dans les ascenseurs.

Pour utiliser les ascenseurs en toute sécurité, nous vous invitons à suivre les préconisations suivantes :

- Porter le masque dans l'ascenseur, même si vous êtes seul
- Effectuer une friction des mains à l'aide d'un gel hydro-alcoolique avant d'entrer dans l'ascenseur
- Limiter le nombre de personnes dans l'ascenseur de manière à respecter une distance supérieure à un mètre entre chaque personne.

La bienveillance et le civisme de chacun sont plus que jamais nécessaires. Protégeons-nous les uns les autres !

ASSOCIATIONS ET REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

Les associations de locataires vous représentent et défendent vos intérêts. Elles siègent au conseil d'administration de Noalis via leurs représentants élus pour 4 ans. Pour toute information sur votre logement ou votre cadre de vie, vous pouvez les contacter aux coordonnées suivantes.

CSF LIMOGES

40, rue Charles Silvestre
87100 LIMOGES
udcsf87@wanadoo.fr
05 55 37 52 26
Représentant élu :
Jean-Pierre RIVET

Vous pouvez également contacter les 2 associations suivantes présentes sur notre patrimoine :

CNL 16

4, rue Marcel Cerdan
16800 SOYAUX
cnlcharente@gmail.com
05 17 20 49 51
Représentante élue :
Anne-Marie ROCHE-MAINDRON

AFOC

Maison des Syndicats
10 rue Chicoutimi
16000 ANGOULEME
afoc16@orange.fr
05 45 37 52 36

DAL 16

24, boulevard Léon Blum
16800 SOYAUX
droitaulogement.charente@sfr.fr
05 16 75 92 49
Représentant élu :
Jean-Philippe LOUSTEAUD

CLCV

Résidence Hildesheim
Bd Jean Moulin
16000 ANGOULEME
udclcv@orange.fr
05 45 61 08 96

VOTRE SATISFACTION, NOTRE PRÉOCCUPATION

Pour améliorer sa qualité de service, Noalis a réalisé en 2020 une enquête de satisfaction auprès de 1730 locataires. **87,3% d'entre vous sont globalement satisfaits et 83% déclarent qu'ils recommanderaient la société Noalis à leurs proches.** Nous vous remercions pour le temps accordé à répondre aux enquêteurs. Nous sommes tous mobilisés pour toujours mieux vous satisfaire ! Une analyse détaillée des réponses est en cours, nous reviendrons vers vous pour vous informer des actions qui seront mises en place sur notre prochaine édition.



GRAND-ANGOULÊME (16)

UN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DU SA XV POUR INITIER LES JEUNES AU RUGBY

Le pôle d'animation sportive du club de rugby Soyaux-Angoulême propose aux jeunes, durant les vacances scolaires, **des sessions d'initiation au rugby, directement dans les quartiers, en pied d'immeubles.** Ces actions de proximité nommées « City Stade » sont mises en place en partenariat avec Noalis et en lien avec les MJC des quartiers.

L'été dernier, 20 séances se sont déroulées dans les stades des quartiers de Ma Campagne, Basseau, Bel-Air Grand Font et Soyaux-Champ-de-Manœuvre. Au total 194 jeunes de 6 à 15 ans ont participé pour s'initier au rugby. Pendant les vacances de Toussaint, ce sont 54 enfants qui ont pratiqué le rugby lors des 8 séances dans ces mêmes stades et celui de Ruelle-Villemont. Face à cette belle participation et à l'enthousiasme des jeunes, Noalis a signé une convention avec le club pour pérenniser ce type d'actions à l'année.

Le rugby , c'est avant tout un esprit d'unité, de loyauté et de camaraderie, de belles valeurs à partager avec nos jeunes locataires !



LIMOGES (87) UNE CABANE POUR LES CHATS DANS LE QUARTIER DE SAINTE-CLAIRE



En lien avec la Ville de Limoges, Noalis a signé une convention avec l'association LDDA (Ligue de Défenses des Droits des Animaux) dont le but est de **limiter les naissances de chats errants et la misère animale.** Ainsi la LDDA capture les chats libres dans le secteur Ramadier/Sainte-Claire pour les transporter chez des vétérinaires partenaires qui pratiqueront une stérilisation. Puis, si possible, les chats sont adoptés, sinon, ils sont relâchés sur leur lieu de capture.

Dans le cadre de ce partenariat, une cabane a été installée fin octobre dans le quartier de Sainte-Claire, allée Paul Ramadier : il s'agit d'un poste de nourrissage pour les chats. Cette cabane a été construite par des jeunes dans le cadre de l'atelier d'insertion « Terres de cabanes » encadré par l'association Les Amis de la Dronne. Une locataire de Noalis s'est portée volontaire pour disposer de la nourriture dans la cabane (uniquement croquettes et pâtées pour chat) et la nettoyer. Nous la remercions chaleureusement !

Au-delà d'assurer une gestion des chats errants, cette initiative qui associe plusieurs parties prenantes est aussi une démarche permettant de contribuer au bien vivre ensemble.

EXTRANET LOCATAIRE : DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEL ESPACE PERSONNALISÉ !

BIENVENUE
dans votre espace
en ligne Noalis

www.noalis.fr

COMMENT SE CONNECTER ?



Pour vous connecter à votre espace personnalisé, rendez-vous sur www.noalis.fr rubrique « **Espace locataire** », puis cliquez sur « J'accède à mon espace locataire ». Lors de votre 1ère visite, il vous faudra activer votre compte. Cliquez sur « Pas encore inscrit(e) » puis suivez les 2 étapes :

• **ETAPE 1** : Saisissez les **6 premiers chiffres de votre compte client** que vous pouvez retrouver sur votre avis d'échéance. Indiquez ensuite votre nom, votre prénom et votre date de naissance. Cliquez sur « Valider ».

• **ETAPE 2** : Saisissez votre **e-mail, un mot de passe** que vous aurez choisi, acceptez les conditions générales d'utilisation et validez.

Vous recevez alors un message à l'adresse e-mail que vous avez indiquée dans le formulaire d'inscription, si vous ne recevez pas le mail, vérifiez dans vos courriers indésirables.

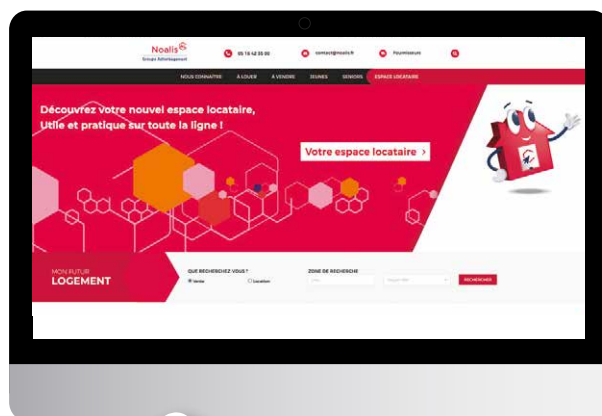
Ce message contient un lien qui permet d'activer votre compte. Cliquez sur ce lien.

Voilà, votre compte est créé ! Vous pouvez profiter pleinement de tous les services en ligne de Noalis ! Retournez sur la page de connexion et utilisez votre adresse e-mail et votre mot de passe pour vous connecter.

Noalis a créé pour vous un espace personnalisé et sécurisé pour faciliter votre quotidien avec des services en lignes et des conseils pratiques en lien avec votre logement. Plus besoin de vous déplacer, cet outil est disponible 24 heures sur 24 pour vous permettre de réaliser vos démarches en ligne à tout moment ! L'Extranet c'est aussi l'assurance d'un traitement plus rapide de vos demandes.

Avec l'Extranet locataire vous pouvez :

- ◆ Consulter l'état de votre compte
- ◆ Payer votre loyer
- ◆ Contacter vos interlocuteurs Noalis
- ◆ Découvrir l'actualité de votre résidence
- ◆ Télécharger vos documents
- ◆ Mettre à jour vos coordonnées et votre assurance habitation



Pour créer votre
espace en ligne
rendez-vous sur
www.noalis.fr
Rubrique : **Espace
locataire**

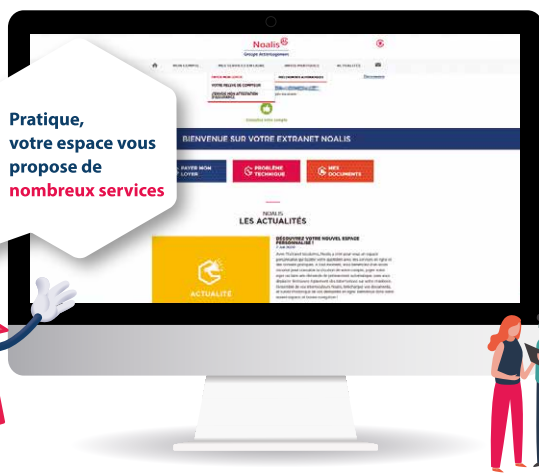


PETITE VISITE GUIDÉE DES RUBRIQUES...

Consulter votre compte



Sur chaque page, un pouce indique l'état de votre compte. **S'il est rouge, un paiement de votre part est en attente.** En cliquant sur « Consultez votre compte » vous retrouverez un extrait détaillé de votre relevé de compte.



Payer mon loyer

Vous pouvez payer votre loyer **par carte bancaire ou souscrire au prélèvement automatique.** Si vous êtes déjà en prélèvement automatique et que vous changez de banque, vous pouvez nous transmettre ici vos nouvelles coordonnées bancaires.

Mes informations personnelles

Modifiez vos coordonnées téléphoniques, votre situation familiale et professionnelle. Si votre situation familiale change, il faudra également nous transmettre le justificatif via le formulaire disponible dans la page « Nous contacter ». Si vous changez d'e-mail, il faudra passer par la rubrique « Changement de mon identifiant » puisque votre identifiant correspond à votre e-mail.

Ma résidence

Sur cette page vous retrouverez **la liste et les coordonnées des entreprises à contacter lorsque vous rencontrez un problème technique sur un équipement sous contrat d'entretien** (chaudière, fuite d'eau, ascenseur...). Retrouvez également ici des informations évènementielles sur votre résidence, comme par exemple l'intervention d'un prestataire sur la résidence, une désinsectisation, une concertation en pied d'immeuble...

Mes documents

Téléchargez vos avis d'échéance et votre bail.



Mon historique de consommation

Si l'eau est incluse dans vos charges, vous pourrez retrouver ici vos consommations d'eau des 3 dernières années.

J'envoie mon attestation d'assurance

Chaque année vous devez nous transmettre votre attestation d'assurance habitation. Désormais vous pourrez le faire dans votre espace locataire !

Infos pratiques

Il s'agit de la version numérique du « **Guide du locataire** » remis lors de la signature de votre contrat de location. Retrouvez toutes les informations utiles et pratiques en lien avec votre logement. Vous pouvez aussi y télécharger votre journal des locataires.

Actualités

Disponible également en page d'accueil, les actualités vous permettront de connaître les dernières informations de Noalis concernant tous les locataires.

Nous contacter

Vous avez des questions sur votre loyer ? Vos charges ? Vous avez besoin d'une quittance ? Vous rencontrez des difficultés de paiement ? Ou des problèmes de voisinage ? Pour toutes ces demandes, nous vous invitons à utiliser le formulaire présent sur cette page. Votre message sera directement reçu par le service concerné qui le traitera dans les meilleurs délais. Toutes vos demandes seront historisées sur cette page et vous pourrez suivre leur état d'avancement. Retrouvez également ici les coordonnées de vos interlocuteurs Noalis.



• Pratique !

Cette barre de raccourcis est présente sur toutes les pages de votre Extranet, elle vous permet d'accéder rapidement aux principales fonctionnalités de votre espace.

REPLACEMENT DES COMPTEURS D'EAU

3 531 LOGEMENTS EN TÉLÉRELÈVE

Noalis va procéder au remplacement des compteurs d'eau dans 1 320 logements collectifs du GrandAngoulême (Angoulême, Gond-Pontouvre et Soyaux). Ils seront remplacés par des **compteurs neufs dotés de la dernière technologie de télérelève**. Noalis a mandaté l'entreprise OCEA Smart Building pour cette intervention.

Déjà installée depuis 2019 dans 2 000 logements collectifs de Limoges, la télérelève est un dispositif innovant qui permet une relève à distance, quotidienne, automatique et fiable de votre compteur d'eau. Ainsi, vous n'êtes plus dérangé par le passage des releveurs. De plus, la facturation est basée sur votre consommation réelle et non sur une estimation. **Pour vous, c'est l'assurance de payer l'eau que vous consommez. La télérelève permet aussi de détecter les fuites rapidement.**



L'installation des nouveaux compteurs va commencer début 2021 et sera terminée en avril. **Votre présence est indispensable durant l'intervention.**

Sur le second semestre 2021, tous les locataires disposant d'un compteur d'eau télérelève (en Charente et Haute-Vienne) pourront accéder à un Extranet pour suivre en ligne et en détails les consommations d'eau du logement. Vous disposerez d'alertes en cas de fuites ou de surconsommations, et bénéficierez de conseils d'économie d'énergie. Un outil simple pour vous permettre de piloter et maîtriser votre consommation d'eau.

Cette opération est intégralement prise en charge par Noalis, rien ne vous sera facturé.



PRÉVENTION INCENDIE : INNOVATION DANS LES TOURS W2 ET W3 À SOYAux (16)

Ces tours s'érigent depuis 1968 dans le quartier du Champ-de-Manœuvre à Soyaux. Composée chacune de 14 étages, elles représentent au total 174 logements. Suite à un diagnostic technique et dans le cadre d'une mise en sécurité, un nouveau procédé est en cours d'installation pour protéger les locataires en cas d'incendie. **Il s'agit d'un système utilisant des sprinklers, des appareils d'extinction automatique à eau.**

Installés dans chaque logement, au niveau de la porte d'entrée, et dans les caves, les sprinklers sont alimentés en eau via un réservoir placé en sous-sol. Ils sont dotés d'une ampoule qui explose en cas de chaleur excessive et ainsi asperge d'eau la porte d'entrée pour empêcher le feu d'entrer ou sortir. Lorsqu'un sprinkler se met en marche, un message est transmis au service d'astreinte de Noalis indiquant s'il s'agit d'un « défaut du système » ou d'une « alarme incendie », afin de faire intervenir l'entreprise de maintenance dans le premier cas ou les pompiers en cas d'incendie.

Ce système est souvent utilisé dans les grands bâtiments commerciaux, mais **c'est une nouveauté dans des tours d'habitation**. Les travaux ont commencé début octobre. Les pompiers ont contrôlé et validé l'installation. **Ce système innovant sera opérationnel dans ces 2 tours d'ici fin janvier 2021.**

En complément, des DAAF (DéTECTEURS Automatiques Avertisseurs de Fumée) sont installés à l'entrée de chaque chambre en plus de ceux déjà présents dans les logements. Ils se mettent en route avant les sprinklers pour permettre aux locataires d'évacuer le bâtiment. S'ils ne peuvent pas sortir, les sprinklers les protégeront du feu.

Noalis fait ainsi le choix de l'innovation pour assurer la sécurité de ses locataires !

RÉHABILITATION : NOALIS INVESTIT DANS LA RÉNOVATION DE SON PATRIMOINE

Noalis poursuit ses efforts de construction sans pour autant oublier la qualité de vie de ses locataires en place. C'est pourquoi **nous investissons chaque année dans la réhabilitation de notre patrimoine pour améliorer votre confort**. Nous intervenons à la fois sur l'amélioration à l'intérieur des logements mais également sur l'amélioration thermique des bâtiments et sur leur accessibilité. Ces travaux n'engendrent aucune augmentation de loyer pour les locataires en place. Noalis gère actuellement **la réhabilitation de plus de 360 logements**.

EN COURS



GOND-PONTOUVRE Le Treuil 92 logements

Les ascenseurs sont posés, les finitions sont en cours, la réhabilitation touche à sa fin.



GOND-PONTOUVRE Ferdinand Buisson 12 logements

Embellissement des pièces humides des logements, mise en place d'une rampe d'accès, mise en peinture des façades, changement du mode de chauffage.



ANGOULEME Résidence Maintenon 76 logements

Isolation, peinture des façades, embellissement des communs et des pièces humides des logements.



CHATEAUNEUF Champ de Fontauray 72 logements

Isolation, peinture des façades, embellissement des communs et des pièces humides des logements.

PROCHAINEMENT



ANGOULEME Résidence Larreguy 56 logements

Isolation, peinture des façades, embellissement des communs et des pièces humides des logements, remplacement des menuiseries extérieures, sécurisation des accès, mise en place de portails et digicode.



COGNAC Résidence Anjou 44 logements

Isolation, peinture des façades, embellissement des communs et des pièces humides des logements, travaux sur le parking extérieur.



BRIVE Résidence Le Corail 30 logements

Isolation, peinture des façades, embellissement des communs et des pièces humides des logements, renforcement de l'accessibilité, remplacement des menuiseries extérieures.



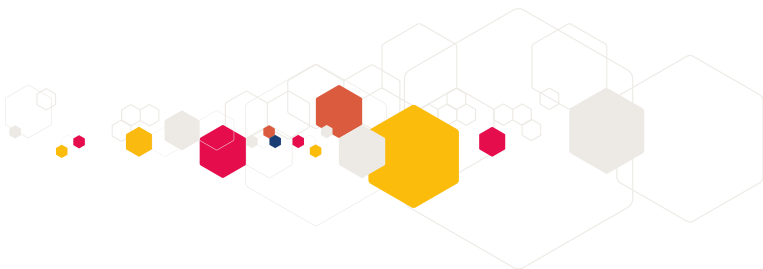
LIMOGES Bas Chinchauvaud 16 logements

Transformation des 16 T1 en 8 T3, avec le relogement préalable des locataires. Isolation, peinture des façades, embellissement des communs et de l'ensemble des logements.

RÉHABILITATIONS À VENIR SUR LES 2 PROCHAINES ANNÉES

- **LA ROCHEFOUCAULD** – Chez Vicard (63 logements)
- **COGNAC** – Les Sablons (18 logements)
- **ANGOULEME** – Vigier de la Pile (24 logements)
- **CHATEAUBERNARD** – Le Hameau du Clos (37 logements)
- **LIMOGES** – Les Sagnes (64 logements)
- **ROUMAZIERES** – Bel Air/Acacias (30 logements)
- **CHATEAUNEUF** – Centre de secours (4 logements)
- **COGNAC** – Firino Martell (9 logements)
- **COGNAC** – Elisée Mousnier (6 logements)

D'autres programmes, notamment en Haute-Vienne et Corrèze, sont en cours d'études.



DEVENEZ PROPRIETAIRES

NOUVEAU !

LA ROCHELLE (17)
Les Terrasses d'Aunis
Appartements T2 et T3
A partir de 158 000 €



NOUVEAU !

ROYAN (17)
Les Bleuets
Pavillons T4 en location-accession
A partir de 206 000 €



NOUVEAU !

TRELISSAC (24)
Les Orchidées
Pavillons T4 en location-accession
A partir de 154 000 €



Contactez Sandrine Alary : 05.16.42.36.31

VOUS PARTAGER

SUCRÉE OU SALÉE : PARTAGEZ VOTRE MEILLEURE RECETTE !

Agnès, locataire à Châteauneuf, vous propose de réaliser un carry poulet, une recette de l'île de la Réunion.
A vos fourneaux !



CARRY POULET

Ingrédients

Pour 6 personnes :

- 1 poulet de 1,5 kg environ
- 1 gros oignon
- 6 gousses d'ail
- 3 cuillères à soupe de tomates concassées
- Poivre, sel, thym
- Huile
- 1 cuillère à café de curcuma

Préparation

- Découper le poulet
- Emincer l'oignon
- Mixer l'ail
- Faire chauffer l'huile, y faire dorer le poulet
- Ajouter l'oignon émincé, l'ail, le thym, le curcuma et les tomates
- A couvert, laisser cuire quelques minutes

Accompagner de riz.

Partagez vos meilleures recettes !

Ecrivez-nous à : Noalis - Service Communication - 11 rue d'Iéna - CS 52119 - 16021 Angoulême Cedex, ou par mail s.nicouleau@noalis.fr. N'oubliez pas de joindre une photo !